

Arrêté n° 1352 CM du 16 août 2024 portant nomination de M. Vincent DUPONT en qualité de directeur par intérim de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française

(NOR : DPS24000121AC)

Paru in extenso au journal officiel n°47 NS du 19/08/2024 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 19/08/2024

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu la délibération n° 94-6 AT du 3 février 1994 modifiée définissant le cadre de la couverture sociale généralisée applicable aux résidents du territoire de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 1336 IT du 28 septembre 1956 modifié portant organisation et fonctionnement de la Caisse de compensation des prestations familiales du territoire des Établissements français de l'Océanie ;
Vu l'arrêté n° 1408 IT du 13 octobre 1956 modifié fixant les règles relatives aux opérations financières et comptables de la Caisse de compensation des prestations familiales ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 14 août 2024,

Arrête :

Article 1er

M. Vincent DUPONT est nommé en qualité de directeur de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française par intérim à compter du 19 août 2024.

Art. 2

Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 août 2024.
Moetai BROTHERTON

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de la santé, en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée,
Cédric MERCADAL